



## VILLE DU BOUSCAT

## DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **DOSSIER N° 1 :**

LIGNE D DU TRAMWAY- TRAVAUX  
BARRIERE DU MEDOC- OPERATION DE  
SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE –  
ACQUISITION DE CHEQUES PARKINGS

#### **Séance ordinaire du 13 DECEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 13 Décembre 2016.

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 31**

**Absent : 0**

**Excusés : 4**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Thierry VALLEIX (à Didier BLADOU), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe FARGEON), Nancy TRAORE (à Alain MARC)

**Absent :**

**Secrétaire** : Sébastien LABAT

**DOSSIER N° 1 : LIGNE D DU TRAMWAY- TRAVAUX BARRIERE DU MEDOC-  
OPERATION DE SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE –  
ACQUISITION DE CHEQUES PARKINGS**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Les travaux de déviation de réseaux- eau, gaz, électricité, fibre...- préalables à la construction de la ligne D du Tramway ont débuté au Bouscat depuis le 3 novembre 2016 avenue de la Libération. Dès l'origine de ce projet, la création de la ligne D du tramway fut conditionnée par notre commune à la mise en œuvre préalable de mesures d'accompagnement pour les nombreux commerçants, artisans, acteurs économiques et professionnels présents sur l'itinéraire. La sauvegarde des activités économiques, durant une période de travaux nécessairement compliquée, fait en effet partie des aspects les plus sensibles de ce projet. Elle est également inscrite dans le schéma de développement économique. Dans ce contexte commercial et concurrentiel désormais plus complexe à appréhender, il est essentiel d'encourager et de stimuler un développement du commerce et des services en promouvant l'image économique du Bouscat, en mettant en place des actions et animations susceptibles de mettre en valeur le tissu économique local et en développant les capacités de stationnement de proximité.

Si plusieurs dispositifs ont d'ores et déjà été mis en œuvre de manière concertée pour appréhender et anticiper au mieux cette phase délicate, la spécificité et la très forte densité économique du site de la Barrière du Médoc exigent un accompagnement particulièrement soutenu. Après la création, en juillet dernier, de la nouvelle zone bleue du quartier « Laharpe », l'acquisition de la parcelle de l'IDDAC et du SDIS, par Bordeaux Métropole, a notamment permis de créer dans le secteur de la Barrière du Médoc 82 nouvelles places de stationnement payant exploitées, depuis novembre 2016, par la régie PARCUB.

Dans ce secteur déjà impacté par les travaux débutés en mars 2016 sur la rue Fondaudège à Bordeaux et sur les boulevards, le commencement des travaux de dévoiement des réseaux et la modification des conditions de circulation sur le territoire communal depuis plus d'un mois ont déjà des conséquences dommageables sur l'activité et sur la fréquentation du site de la Barrière du Médoc. Notre commune doit donc intensifier ses actions de soutien, notamment durant la période des fêtes de fin d'année, afin d'aider les artisans, commerçants indépendants et professions libérales dans la fidélisation et le développement de leur clientèle.

Dans ces circonstances, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'acquisition exceptionnelle de 5000 « chèques parkings » auprès de la régie Parcub de Bordeaux Métropole, pour un montant total de 6 000 € TTC. Utilisables exclusivement sur le parking de l'IDDAC, ils seront répartis en nombre équivalent aux acteurs économiques précités du secteur de la Barrière du Médoc, pour être distribués à leurs clients qui bénéficieront ainsi d'une heure de stationnement gratuit.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du 13 octobre 2015,

Considérant l'intérêt local et les circonstances particulières d'une action de soutien aux artisans, commerçants indépendants et professions libérales du secteur de la Barrière du Médoc impactés, dans leur activité professionnelle, par les travaux de la ligne D du tramway,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**35 voix POUR**

**Article 1 :** Autorise l'acquisition de 5000 « chèques parkings » auprès de la régie Parcub de Bordeaux Métropole, pour un montant total de 6 000 € TTC,

**Article 2 :** Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget, chapitre 011.

Fait et délibéré le 13 Décembre 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET

